

Brevets—Loi

payé pour faire rire les gens. Ici, tantôt, le député de Nickel Belt a fait rire les gens, mais il a oublié que c'étaient des humains qu'on défendait. C'est que le débat était très important, il dépendait de pauvres personnes au Canada et quand j'entendais le député blâmer, avec raison, le premier ministre, que le premier ministre dit qu'il est contre la Chambre des communes, contre le Sénat, énumérer toute la liste de patrons qui ont été nommés par le premier ministre conservateur, jusque là, j'étais d'accord avec le député de Nickel Belt de blâmer l'attitude du premier ministre d'être contre le Sénat et d'en nommer...

Mais où j'ai trouvé que son comportement et son jugement étaient inacceptables, c'est lorsqu'à la fin, que lui, son propre parti, il est pour l'abolition complète du Sénat. Jusque là, je respecte son idée. Jusque là, je suis d'accord. Mais quand il arrive et qu'il blâme le premier ministre de blâmer l'autre Chambre et d'utiliser cette autre Chambre, il finit par demander au Sénat de bloquer encore le projet de loi.

Monsieur le Président, son scénario était comique. Mais la réalité est inacceptable. Le comportement qu'il a reproché au premier ministre. Il fait la même erreur que le premier ministre. Il est contre le Sénat. Il dit que ces gens-là sont non élus, que ces gens-là ne devraient pas décider «au-dessus» et, à la fin, il dit: Je suis contre vous. Cela n'a pas d'allure que vous existiez, mais s'il vous plaît, voulez-vous bloquer le projet de loi pour le retourner?

Monsieur le Président, le comportement du NPD est compréhensible. Tout d'abord, dans ce projet de loi, il faut dire que la plupart, la très grande majorité des intervenants au Québec, et je m'inclus, et j'inclus la très grande majorité de mes collègues du caucus libéral fédéral du Québec, sont pour une protection de brevets, la création d'emplois. M. Robert Bourassa n'est pas «à l'extrême» de demander 10 ans d'exploiter la population. «Tit-Louis Laberge» n'est pas non plus le gars qui couche avec les multinationales; Gerald Larose, le maire Jean Doré, la Fédération de l'Âge d'Or du Québec, tous ces gens-là demandent qu'il y ait un minimum de protection, pas une exagération au niveau des brevets, et le NPD s'oppose complètement au désir des Québécois.

Et la plus belle preuve, c'est l'an passé, avant Noël, le chef du NPD était content d'accepter le transfuge de Terrebonne—qui n'était pas satisfait dans le parti conservateur—dans le Nouveau parti démocratique. Et c'est le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) qui voyait arriver un Québécois, et c'était son plus grand cadeau de Noël. Dix mois après la première fois qu'un député élu par la population du Québec, un député francophone accepte d'essayer d'adhérer au sein du NPD, dix mois plus tard, dis-je, cet individu est obligé de claquer la porte, tout simplement parce qu'il n'y a pas de place pour des francophones dans le NPD.

Il n'y a aucune compréhension de la part du NPD du caractère distinct des Québécois, il n'y a aucune compréhension du NPD au niveau de la Loi 101 de toute l'importance qui touche du plus profond des tripes des Québécois et des Québécoises, le NPD n'est pas capable de saisir cet aspect-là, tout simplement parce qu'ils ont une mentalité—on est tous uniformes, on est tous égaux. On n'agrandit pas les gens, on coupe les têtes, tu es trop grand, on les ramène au plus bas.

Monsieur le Président, ce projet de loi démontre clairement l'attitude de trois partis, l'attitude de l'absence de compréhension. Le parti conservateur au niveau du projet de loi C-22, c'est la tradition, c'est le style du premier ministre qu'on a. Il a cédé complètement aux multinationales comme il l'a fait dans les banques, comme il l'a fait dans les autres dossiers. Lorsque quelqu'un a un portefeuille épais, notre cher Brian n'est pas capable de se tenir debout, il n'a pas de colonne et il cède. C'est ce qui est arrivé, les multinationales ont dit: On veut 10 ans, elles auraient dit on veut 15 ans, il aurait cédé.

Par contre, de l'autre côté, tous les intervenants au Québec, syndicats—il me semblait que le NPD était à partir des cotisations que je paie à la FTQ, des cotisations des syndicats, des travailleurs et travailleuses du Québec qui paient pour faire vivre une partie du NPD. J'aurais pensé... Tit-Louis Laberge, Gerald Larose, tous ces gens-là demandent... et au Sommet économique de Montréal, tous ces gens-là étaient présents et unanimes. Et à Québec, le parti libéral du Québec, le Parti québécois, ce ne sont toujours même pas des amis, des gens qui s'embrassent tous les jours!

● (1910)

[Traduction]

Mme Mitchell: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je remarque qu'il n'y a pas quorum à la Chambre. Je demande qu'on vérifie.

M. le vice-président: Nous pouvons poursuivre. Le député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart) a la parole.

[Français]

M. Malépart: Monsieur le Président, je suis content que la députée ait demandé de vérifier s'il y avait quorum. Cela démontre... Regardez les députés conservateurs qui s'en retournent... Cela démontre le peu d'intérêt que ces gens-là accordent au supposé projet de loi qu'ils veulent absolument, monsieur le Président. Je comprends que de l'autre bord la bouffe est fournie, que ces gens-là, plus ils sont capables d'en avoir quand ils ne paient pas cher, ils vont être là, mais, monsieur le Président, pour revenir au projet de loi, à la population qui nous écoute, et pour continuer sur la question du comportement du NPD: aucune espèce de compréhension! Il n'y a pas à dire, c'est à l'époque où ce parti tente de plaire à la population québécoise, cache son comportement et son attitude, mais malgré tout cela, même si ces gens-là... et je suis fier qu'ils aient voté pour le caractère distinct du Québec, et c'est le député de Terrebonne (M. Toupin) qui le disait, lorsqu'il arrive dans les faits, et dans les faits justement, le projet de loi C-22 était une façon pour les députés du NPD, pour le chef du NPD, de prouver aux Québécois qu'ils avaient compris ce qu'était le caractère distinct, ce qu'on voulait de différent des autres. Il aurait pu y avoir une approche différente. On peut s'obstiner entre quatre, cinq, six, sept ans, mais le NPD n'a démontré aucune espèce d'ouverture, de compréhension à l'endroit des Québécois et des Québécoises en ce qui concerne la question des brevets pharmaceutiques.

Il est certain qu'ils ont pris une position de gens de l'Ontario: carrés, «frets», nets, secs, les gens du NPD, y inclus le chef, ont vu les représentants syndicaux locaux de l'Ontario et cela a été leur réaction: Si c'est bon pour l'Ontario, c'est bon pour le Canada. Si c'est mauvais pour l'Ontario, c'est mauvais pour le Canada. C'est la position du NPD, y inclus contre le Québec.